

Mairie de Bacouel Sur Selle

✉ : 1, place du Général de Gaulle

☎ : 03.22.53.00.76

☎ : 03.22.53.00.88

@ : mairie.bacouelsurselle@wanadoo.fr

Site : www.bacouel-sur-selle.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Vendredi : 9h - 12h

Permanence des élus :

Mardi de 18h à 19h

Bibliothèque

Au 1^{er} étage de la Mairie

Mardi et jeudi de 18h à 19h

Samedi de 11h à 12 h

Fermée juillet - août

1600 livres et 150 CD de tous les genres
sont à votre disposition gratuitement

Le point sur les travaux d'assainissement ...

Les deux premières tranches (rues de Plachy, du Moulin, Place du Général de Gaulle, Grande Rue, de la Coulée verte et de la Gare) sont en service depuis le 17 avril (28 mai pour la rue du Château). De nombreux particuliers se sont déjà raccordés au réseau. La 3^{ème} tranche (Rues de Vers – la Garenne et la Terrière) en attente du branchement électrique, le sera très prochainement.

Actuellement ont débuté les travaux de la tranche 4 dont la réalisation est demeurée longtemps incertaine tant les prescriptions imposées étaient nombreuses et très coûteuses. Finalement, après concertation, la Police de l'Eau a donné son feu vert et avant la fin de l'année, le réseau de collecte des eaux usées couvrira la totalité du village.

... Et les raccordements

La loi précise qu'à compter de la date de mise en service du réseau, les particuliers disposent d'un délai de 2 ans pour se raccorder. Toutefois, dès cette date, la facturation de l'eau assainie est effective soit une part fixe de 50 € par an et une part variable qui est fonction du volume d'eau potable consommé et qui s'élève à 3.30 € par m³. Il est donc de l'intérêt de chacun de ne pas tarder à entreprendre les travaux de raccordement.

Voisins vigilants



Il s'agit d'une participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants de la commune à la protection de leur environnement face à la recrudescence des cambriolages à laquelle nous sommes confrontés. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire et à informer la gendarmerie de tout fait particulier observé dans la commune. Il n'a pas pour vocation de se substituer aux forces de l'ordre.

A l'issue de la réunion d'information du 17 juin de nombreux volontaires ont accepté de s'investir dans cette démarche. Qu'ils en soient remerciés.

En raison des congés annuels le secrétariat de Mairie sera fermé du 22 juillet au 2 août

En cas d'urgence contacter M. le Maire 03 22 53 01 62

BUDGETS RÉALISÉS EN 2018

BUDGET COMMUNAL

Résultat de la section fonctionnement en 2018

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à	252 561.99 €
Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à	180 815.43 €
Excédent de fonctionnement de l'année 2018	71 746.56 €

Résultat de la section investissement en 2018

Les recettes d'investissement se sont élevées à	256 969.40 €
Les dépenses d'investissement se sont élevées à	46 760.74 €
Excédent d'investissement de l'année 2018	210 208.66 €

	Fonctionnement	Investissement
Report 2017	844 079.14 €	-219 084.32 €
Intégration CCAS	54.25 €	
Excédent 2018	71 746.56 €	210 208.66 €
Situation au 31/12/2018	915 879.95 €	-8 875.66 €

Situation financière au 31 décembre 2019 (fonds de réserve) 907 004.29 €

BUDGET EAU

Résultat de la section fonctionnement en 2018

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à	7 484.68 €
Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à	4 446.25 €
Excédent de fonctionnement de l'année 2018	3 038.43 €

Résultat de la section investissement en 2018

Les recettes d'investissement se sont élevées à	2 980.01 €
Les dépenses d'investissement se sont élevées à	1 651.34 €
Excédent d'investissement de l'année 2018	1 328.67 €

	Fonctionnement	Investissement
Report 2017	182 232.59 €	33 700.29 €
Excédent 2018	3 038.43 €	1 328.67 €
Situation au 31/12/2018	185 271.02 €	35 028.96 €

Situation financière au 31 décembre 2019 (fonds de réserve) 220 299.98 €

La Commune n'a aucun emprunt en cours

Travaux réalisés (budget 2019)

Dispositif de gestion des eaux pluviales : 174 180.00 € *

Redorure des inscriptions sur le monument aux morts : 865.00 €

Peinture du sol et d'un mur de la salle des fêtes : 17 847.50 €

Achats :

Équipement pour la salle des fêtes : Chariot 223.20 € et autolaveuse 2 066.90 €

Tronçonneuse : 802.84 €

Terrain réservé place du Général de Gaulle : achat et bornage : 2 444.00 €

Autres travaux prévus en 2019

Réfection de l'extérieur de la salle des fêtes par le remplacement de la toiture et du bardage

Travaux d'aménagement de la Rue du Château (chemin piétonnier - places de stationnement)

Le coût de l'ensemble de ces travaux est estimé à 200 000€

*** Eaux pluviales**

La rue de la Coulée Verte est un axe de ruissellement important. En cas de fortes pluies de grandes quantités d'eau dévalent depuis la voie ferrée et il arrive qu'elles inondent des sous-sols rue de la Gare.

Pour solutionner ce problème un dispositif efficace a été mis en place : la pose d'une grille en travers de la route au niveau de la Coulée Verte puis le rejet dans une ancienne installation ainsi qu'une batterie d'avaloirs après le virage destinés à capter l'eau qui est ensuite dirigée vers les fossés de la rue de Vers par un réseau gravitaire parallèle au réseau d'assainissement de la Grande Rue.

Le coût de ces travaux s'élève à 174 180 € TTC (subvention du Conseil départemental : 10 000 €)



Eau potable,

La délégation de service public (DSP) d'eau potable a pris fin le 31 décembre 2018. Le recrutement d'un délégataire pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2023 a fait l'objet d'une procédure officielle au terme de laquelle la société Véolia a été retenue aux conditions suivantes :

Part variable 0.6750 € HT/m³ et part fixe 35 € HT/an. Ce qui constitue une baisse de quelques centimes par rapport à la situation antérieure.

La collectivité percevra en plus 0.28 € HT/m³ et 3 € HT/an.

Convention de partenariat

La Municipalité a signé une convention avec plusieurs mutuelles dans le but de permettre à tous les habitants de la commune d'étudier la possibilité d'adhérer à une complémentaire santé à des conditions intéressantes.

Scolaire

Bien que n'ayant plus la compétence scolaire et ne bénéficiant plus des crédits qui lui sont consacrés le Conseil Municipal a voté une aide de 50 € par enfant participant à la classe de découverte organisée en mars se substituant ainsi à la Communauté de Communes qui ne participe plus au financement des sorties scolaires.

Agenda des manifestations

Samedi 13 juillet après le repas proposé à 19h30 par l'association de pêche LA FARIO

- Retraite aux flambeaux à 22h30
- Puis feu d'artifice à 23h30 (tiré derrière la salle des fêtes)

Dimanche 14 juillet

- Concours de tir à la carabine à 11h
- Cérémonie aux monuments aux morts à 16h
- Jeux Picards, derrière la salle des fêtes à partir de 16h30
- Tombola – vin d'honneur

Samedi 24 - Dimanche 25 - Lundi 26 Août

Fête du village : attractions foraines

Repas de l'Entraide Communale le dimanche 13h

Samedi 14 - Dimanche 15 septembre Journées Européennes du Patrimoine

Dimanche 22 septembre Loto du club des Aînés

Samedi 26 Dimanche 27 octobre Flâneries d'Automne

Samedi 2 novembre Repas de la Société de Chasse

Samedi 9 novembre Foire aux vêtements

Dimanche 24 novembre Repas des Aînés

Dimanche 8 décembre Arbre de Noël

ETAT CIVIL

Naissances :

- Sarah MAHIEUX 27/07/2018

Mariages

- François PESQUET – Anne VANSTEENKISTE 01/09/2018
- Benoit LEFEBVRE – Catherine LEFEVRE 08/09/2018

Décès

- Patrick DEGUINE 23/08/2018
- Franck VOGEL 27/10/2018
- Arlette DESPREZ 11/03/2019
- Marie-Claude LESAGE 15/03/2019
- Raymond BINET 20/06/2019

Madame DESPREZ s'est investie durant de longues années dans la vie associative de la Commune : au sein du club des Etoiles Filantes, qu'elle a créé, puis du Club des Aînés et de l'Entraide Communale où elle exerça de nombreuses responsabilités. Elle nous a également laissé un ouvrage remarquable sur l'histoire de la Commune.